

## REGIE VIENNE NUMERIQUE

---

### DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION N°2022/03

Séance du 08/03/2022

## **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX, DE MOYENS MATERIELS ET IMMATERIELS ET DE FONCTIONS SUPPORTS DU DEPARTEMENT DE LA VIENNE A LA REGIE VIENNE NUMERIQUE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 08/03/2022, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **d'approuver la convention de mise à disposition de locaux, de moyens matériels et immatériels et de fonctions supports du Département de la Vienne à la Régie Vienne Numérique jointe en annexe et d'autoriser le Directeur de la Régie Vienne Numérique à la signer.**

**ADOPTÉ**

La Présidente,

Séverine Saint-Pé